

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025-2026

L'Institut Paul Delouvrier déplore la disparition le 12 décembre 2025 de Jacques BOUTTES, administrateur de l'Institut, très fortement investi dans les activités de ce dernier, « père » des Carrefours de la fonction publique, acteur essentiel des initiatives en faveur du soutien aux jeunes.

I- FONCTIONNEMENT INTERNE

Les travaux des organes associatifs de l'Institut ont été menés sous forme de réunion présenteielle et de visioconférences.

11 – Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2025

L'assemblée générale qui s'est tenue au siège de l'Institut :

- a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2024 ;
- a procédé à l'élection de Monsieur Yves ROUSSET comme membre du conseil d'administration de l'Institut ;
- a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité 2024-2025 ;
- a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2024-2025 ;
- a débattu des orientations de l'année 2025-2026 ;
- a fixé les montants de la cotisation annuelle ;
- a approuvé à l'unanimité le projet de budget 2025-2026.

12- Réunion du conseil d'administration de l'Institut du 12 novembre 2025

Le conseil d'administration qui s'est réuni au siège de l'Institut :

- a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2025 ;
- a été informé de l'élection de Monsieur Yves ROUSSET au conseil d'administration ;
- a été informé des résolutions adoptées par l'assemblée générale réunie le 12 novembre 2025.

14- Travaux divers

Le bureau de l'Institut s'est réuni mensuellement du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

Une réunion s'est tenue à la direction interministérielle de la transformation publique le 23 juillet 2025 ;

L'Institut a répondu à l'invitation à la soirée annuelle de l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts organisée le 16 décembre 2025 ;

Les modalités d'hébergement de l'Institut dans un local d'Orange situé 13 rue de Javel (15^{ème}) ont été modifiées.

Des contacts ont été noués avec l'Institut d'Études Politiques de Paris en vue d'organiser une manifestation marquant le vingtième anniversaire du baromètre des services publics.

II- BAROMETRES 2025¹

2.1 Baromètre 2025 sur les services publics

Le baromètre de mesure de l'opinion des Français et de la satisfaction des usagers, publié depuis 2004, dresse un état général de la relation entre les services publics et les citoyens, et fait des analyses renforcées de neuf grands services publics : la police et la gendarmerie ; la santé publique ; l'éducation nationale ; l'environnement ; la sécurité sociale ; la justice ; la fiscalité et la collecte de l'impôt ; le logement ; l'emploi et la lutte contre le chômage.

En 2025, il a été réalisé par TOLUNA – Harris Interactive.

Principaux enseignements

1/ La santé publique reste identifiée par les Français comme le domaine prioritaire d'intervention de l'État en 2025, alors que la défense nationale et la sécurité sociale apparaissent en nette hausse

- En 2025, la hiérarchie des domaines sur lesquels les pouvoirs publics devraient faire porter prioritairement leurs efforts aux yeux des Français est la même qu'en 2024. Comme lors des dernières vagues de ce baromètre, la santé publique est largement en tête (49%), loin devant la justice (34%), l'éducation nationale (33%), la police et la gendarmerie (30%). Les secteurs qui ferment la marche sont également les mêmes que par le passé (transports publics, culture, décentralisation).
- Cette stabilité apparente cache cependant certains mouvements. Ainsi, bien qu'ils demeurent en tête du classement, la santé (-4 points), la justice (-2), et surtout l'éducation nationale (-6), marquent le pas cette année. Il en est de même de l'environnement (-3).
- Ces baisses manifestent surtout le fait que d'autres enjeux deviennent de plus en plus importants aux yeux des Français. Ainsi en est-il de la défense nationale, en forte hausse et qui atteint son score historiquement le plus élevé au sein de ce baromètre (24%, +7 points), et dans une moindre mesure de la sécurité sociale (21%, +4) et de la fiscalité (18%, +2). Des mouvements à la hausse, particulièrement marqués chez les plus âgés, qui traduisent la préoccupation croissante des Français à l'égard des tensions géopolitiques actuelles et des enjeux budgétaires sur le plan national.

2/ Les Français se montrent de plus en plus favorables à une diminution des impôts

- Déjà évoqué ci-dessus, l'enjeu croissant de la fiscalité apparaît surtout lorsque les Français sont confrontés à l'arbitrage entre impôts et prestations. S'ils se montraient plutôt partagés sur ce sujet lors des dernières vagues d'enquête, ils se prononcent cette année bien plus clairement

¹ Les rapports complets des baromètres évoqués, incluant les modalités de réalisation de ceux-ci, sont disponibles sur le site de l'Institut Paul Delouvrier www.delouvrier.org

pour une diminution des impôts, quitte à réduire les prestations sociales (59%), que pour une amélioration de ces dernières au prix d'une hausse de la fiscalité (41%).

- Cette préférence pour une diminution des impôts est en très forte hausse cette année : +7 points par rapport à 2024, et même +13 points par rapport à 2022, renouant avec une tendance dominante que l'on n'avait pas connue à de tels niveaux depuis les années 2013-2015.

3/ Une perception paradoxale des services publics qui demeure, entre scepticisme des citoyens et satisfaction des usagers

- La dissociation que ce baromètre met régulièrement en évidence en ce qui concerne la perception des services publics se maintient en 2025. D'un côté les Français sont partagés, voire plutôt critiques, sur l'action de l'État, puisque seuls 44% d'entre eux en ont une bonne opinion, sur la moyenne de 9 domaines testés (-1 point par rapport à 2024). D'un autre côté, le taux de satisfaction moyen des usagers dans ces 9 domaines demeure à un niveau élevé, même s'il se tasse légèrement par rapport à l'année dernière (75%, -2).
- Si ces scores évoluent peu par rapport à l'an dernier, la déconnexion entre la perception des citoyens et celle des usagers tend à se consolider sur le moyen terme (depuis 2022 : opinion des Français : -2 points / satisfaction des usagers : +4 points).

4/ Les domaines pour lesquels l'action de l'État bénéficie du jugement le plus favorable de la part des Français sont le plus souvent ceux qui sont également les mieux perçus par les usagers

- Si le regard des Français sur l'action de l'État est plutôt mitigé dans l'ensemble, certains domaines font l'objet d'un jugement plus favorable que la moyenne. C'est surtout le cas en ce qui concerne la police et la gendarmerie (bonne opinion : 63%), devant la sécurité sociale (52%), la santé publique (46%) et l'environnement (46%). Or ces domaines font également partie de ceux qui sont jugés les plus satisfaisants par les usagers (avec des taux de satisfaction entre 75 et 80%). En revanche, la justice et l'emploi sont les deux domaines qui enregistrent à la fois l'opinion la plus mitigée (respectivement 36 et 37%) et le taux de satisfaction le plus mesuré (68%).
- Un domaine apparaît néanmoins comme une exception ici : la fiscalité, qui enregistre à la fois une perception plus critique que la moyenne de la part des Français (39%) et le niveau de satisfaction le plus élevé de la part des usagers (82%). Il s'agit ici de la dissociation la plus nette entre, d'un côté, des citoyens plutôt critiques à l'égard du niveau des prélèvements obligatoires et des dépenses de l'État, et de l'autre côté, des contribuables plutôt satisfaits de la manière dont le processus de collecte des impôts est organisé.

5/ Des perceptions stables pour les différents domaines du secteur public, à quelques exceptions près

- De manière générale, les perceptions des Français et des usagers sont plutôt stables dans ces différents domaines par rapport à 2024.
- Quelques mouvements sont néanmoins à noter. Tout d'abord, les Français se montrent de plus en plus critiques à l'égard de l'action de l'État dans les domaines de la sécurité sociale (52%, -3 points par rapport à 2024, mais surtout -15 points sur 5 ans) et de la fiscalité (39%, -5 points par rapport à 2024, -13 points sur 5 ans). Des évolutions sur le moyen terme qui montrent que la crispation sur ces sujets semble être un enjeu structurel, bien plus qu'une préoccupation conjoncturelle liée aux débats actuels sur le budget de l'État.

- Du côté des usagers, on note cette année une baisse de satisfaction marquée dans les domaines du logement (74%, -5 points par rapport à 2024) et surtout de l'emploi (68%, -9 points), ces deux indicateurs revenant à des niveaux proches des années antérieures, après le pic enregistré l'an dernier. Dans les 2 cas, c'est surtout chez les jeunes actifs (25-34 ans) et les catégories populaires que ce décrochage de satisfaction est le plus net par rapport à l'an dernier.

6/ Modes de contact : Internet reste en tête, mais marque le pas en 2025

- Comme les années précédentes, Internet apparaît comme le premier canal par lequel les usagers entrent en relation avec les différents services publics (mail et/ou site web), sauf en ce qui concerne la police et la gendarmerie, pour lesquelles le contact physique et le téléphone restent privilégiés.

- Si la tendance de long terme à la progression du contact par Internet n'est pas remise en cause, elle a néanmoins tendance à marquer le pas cette année (baisse de 1 à 6 points pour différents services, sauf dans les domaines de la sécurité sociale et de la fiscalité). Le contact physique est également en légère baisse pour certains services (sauf santé publique et fiscalité).

7/ Accessibilité, clarté, respect des délais : le trio gagnant des attentes à l'égard des services publics

- La hiérarchie des attentes envers les services publics est la même que l'an dernier, avec des indicateurs qui restent à des niveaux similaires. Ainsi, les Français souhaitent en priorité que leurs services publics soient plus facilement joignables, quel que soit le mode de contact utilisé (55%). Les autres principales attentes concernent le caractère clair, simple et compréhensible des informations transmises (48%) et le respect des délais dans le traitement des demandes (47%).

- À travers ces 3 éléments, c'est donc toujours bien sur l'efficacité dans le traitement des demandes des usagers que les services publics restent principalement attendus, devant d'autres aspects comme la personnalisation de l'accompagnement, l'accueil ou la prise en compte de leur avis.

8/ Des attentes variables d'un service à l'autre

- Compte tenu de l'hétérogénéité des services publics testés, les attentes prioritaires varient fortement d'un service à l'autre, mais intègrent le plus souvent chacune à leur manière cette attente d'efficacité (réactivité des forces de l'ordre, qualité des soins en santé, niveau et rapidité des remboursements de sécurité sociale, possibilité d'effectuer les démarches à distance avec le service des impôts, compétence des agents chargés de l'aide à la recherche d'emploi, etc.).

- Par ailleurs, concernant la manière dont les services publics répondent actuellement à ces différentes attentes, on peut noter que les femmes sont plus souvent insatisfaites que la moyenne. En revanche, la perception par catégorie d'âge diffère d'un service à l'autre : les plus jeunes se montrent plutôt plus critiques dans l'ensemble en ce qui concerne les forces de l'ordre, la santé publique, l'éducation nationale et la fiscalité, quand les plus âgés le sont davantage à propos de la justice, l'emploi, l'environnement et le logement.

2.2- Autres baromètres spécifiques

Baromètres sur le service public du logement et focus environnement pour la Caisse des Dépôts.

221- Service public du logement

En 2025, 21% des Français placent la politique du logement dans la liste des priorités assignées aux pouvoirs publics. Ils étaient 23% en 2024 et 21% en 2023

28% des Français ont bénéficié d'un soutien des pouvoirs publics en 2025. Ils étaient 25% en 2024, 22% en 2023 et 23% en 2022.

Le taux de bonnes opinions sur la service public du logement est de 40% en 2025, comme en 2024. En 2023, il n'était que de 35%. Pour les mêmes années, le taux de satisfaction est de 74%, 79% et 72%. On note donc une réelle fluctuation des expressions sur ces trois années.

Les attentes des Français donnent la priorité au niveau des aides disponibles, à la simplicité des démarches et au traitement équitable des citoyens dans l'attribution des logements. En 2024, c'est la rapidité de la finalisation des dossiers qui occupe la troisième place. Durant les dernières années, l'ordre des priorités assignées par les Français affiche une nette convergence après des années de dispersions de celles-ci.

D'une manière générale, le taux de satisfaction s'accroît avec la taille des agglomérations.

Les habitants des logements sociaux sont globalement satisfaits des caractéristiques de leur logement, en particulier au regard de la localisation de leur logement et du nombre de pièces.

Toutefois, une baisse de la satisfaction des usagers, est constatée depuis deux ans, et en particulier en 2025.

En ce qui concerne les relations avec le bailleur, six usagers sur dix s'en déclarent satisfaits, comme en 2024.

En 2025 comme en 2024, la proximité de commerces et de services, ainsi que la présence de transports en commun, sont les principaux critères de choix d'un logement.

222- Les Français et l'environnement

En 2025, 23% des Français placent l'environnement dans la liste des priorités que les Français assignent aux pouvoirs publics. Ils étaient 26% en 2024 et 28% en 2023

La vague 2025 fait apparaître une préoccupation accrue des Français pour la qualité de l'eau, la gestion des déchets passant au deuxième rang (1^{er} en 2024) et le soutien à une agriculture durable au troisième (2^{ème} en 2024). Pour autant, la gestion et le tri des déchets est considérée comme l'action qui a le plus d'effet sur la qualité de l'environnement, alors que la sensibilité à l'impact de l'utilisation d'internet reste faible, bien qu'en hausse par rapport aux années précédentes, à l'inverse de toutes les autres actions qui sont en baisse.

C'est en matière de gestion des déchets que les Français ont la meilleure opinion sur l'action des pouvoirs publics (63%, dont seulement 16% d'opinion très favorable). C'est à propos de la réduction des nuisances sonores que les avis sont les plus réservés (44% d'opinion favorable, dont 11% très favorable). D'une manière générale, l'opinion des Français diminue à propos de beaucoup d'indicateurs, à l'image d'une tendance amorcée en 2024.

Globalement, 58% des Français qui s'expriment sur les efforts déployés par les pouvoirs publics pour protéger l'environnement en ont une bonne opinion.

De leur côté, ils sont moins nombreux que les années précédentes à déclarer qu'ils font des efforts de réduction de leur impact sur l'environnement.

Ce sont les sécheresses et le manque d'eau qui inquiètent le plus les Français (46%) en 2025.

Les Français apparaissent de moins en moins prêts à réaliser chacune des actions proposées pour lutter contre le changement climatique.

En particulier, le nombre de personnes prêtes à renoncer aux déplacements en avion est en forte baisse.

La sécheresse s'impose comme le phénomène extrême qui inquiète le plus les Français, devant les inondations et les pics de chaleurs.

Néanmoins, depuis 2022, la sécheresse et les feux de forêt semblent moins préoccupants pour les Français. À l'inverse, les tempêtes et le recul de la biodiversité sont de plus en plus redoutés

Les efforts faits par les différents services publics pour limiter leur impact sur l'environnement sont plutôt mal connus par les Français. En témoigne le haut taux de ceux qui ne peuvent pas se prononcer. Parmi ceux qui se prononcent, l'avis est plus positif que négatif, mais reste mitigé.

223 – Baromètre sur la délivrance de titres et documents vue par les usagers

Baromètre réalisé à la demande de l'Agence France Titres et à son usage exclusif.

Rapport d'activité approuvé par l'assemblée générale des membres de l'Institut Paul Delouvrier réunie le 7 octobre 2026

Paris, le 8 octobre 2026

Le Président de l'Institut Paul Delouvrier

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'P' followed by a horizontal line.

Jean-Pierre DUPORT

COMPTES DE L'EXERCICE
COMPTE DE RESULTAT ET BILAN 2025-2026

Compte de résultat 2024-2025

	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Écarts
Produits d'exploitation (I)	76 720	88 320	-11 600
Charges d'exploitation (II)	71 664	103 348	-31 684
1-Résultat d'exploitation (I – II)	5 056	-15 028	20 084
Produits financiers (III)	458	1 196	-738
Charges financières (IV)	0	0	0
2-Résultat financier (III – IV)	458	1 196	-738
3-Résultat courant avant impôts (I – II + III – IV)	5 514	-13 831	19 346
Produits exceptionnels (V)	0	0	
Charges exceptionnelles (VI)	0	0	
4-Résultat exceptionnel (V – VI)	0	0	
Total des produits (I + III + V)	77 178	89 516	-12 338
Total des charges (II + IV + VI)	71 664	103 348	-31 684
5-Excédent ou déficit (Produits – charges)	5 514	-13 831	19 346

Bilan 2025-2026
Valeurs au 30 juin 2025

ACTIF			
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Créances			
Immobilisations financières (dont à moins d'un an)			
TOTAL (I)			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
<i>Dont : valeurs mobilières de placement</i>	24 279 21 497		24 279 21 407
<i>Dont : disponibilités</i>	537 1 006		537 1 006
Charges constatées d'avance	1 050		1 050
TOTAL GENERAL	24 816 25 553		24 816 25 553

PASSIF	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Écarts
FONDS PROPRES			
Capital	79 434	79 434	
Report à nouveau	-62 732	-48 901	-13 831
Résultat de l'exercice	5 514	-13 831	19 346
TOTAL (I)	22 216	16 701	5 514
FONDS REPORTES ET DEDIES (II)			
PROVISIONS (III)			
DETTES			
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	1 200	2 352	-1 152
Dettes fiscales et sociales	1 400	4 500	-3 100
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 600	6 852	-4 252
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	24 816	23 553	1 262